



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

Province de Québec
MRC de La Mitis
Municipalité de Sainte-Luce

Ajournement de la séance ordinaire des membres du conseil du 2 avril 2013 tenu au lieu ordinaire des séances, le lundi 15 avril 2013 à 20 h, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Gaston Gaudreault, les conseillers Ovila Soucy, Nathalie Bélanger, Pierre Beaulieu, Martin Claveau et Fidèle Tremblay. Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jean Robidoux est également présent. Le conseiller Jocelyn Ross est absent.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt du rapport financier 2012
4. Mandat à la firme Dessau, pour le projet de la route 132 Ouest
5. Projet vélo - rang 2 Ouest
6. Projet éolien de La Mitis
7. Embauche d'un laboratoire pour une évaluation environnementale - phase 1 au 31, rue St-Alphonse
8. Terrains des sinistrés - route 132 Est
9. Affaires nouvelles
10. Période de questions
11. Fermeture de la séance

1. Ouverture de la séance

Le maire, monsieur Gaston Gaudreault procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

2013-04-142

Il est proposé par madame Nathalie Bélanger et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

3. Dépôt du rapport financier 2012

2013-04-143

Il est proposé par monsieur Pierre Beaulieu et unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport du secrétaire-trésorier sur le rapport financier et le dépôt du rapport de l'auditeur indépendant *Raymond Chabot Grant Thornton*, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

4. Mandat à la firme Dessau, pour le projet de la route 132 Ouest

2013-04-144

Il est proposé par monsieur Ovila Soucy et unanimement résolu d'accepter l'offre de services professionnels présentée par monsieur Francis Gaudreault, ingénieur de la firme *Dessau* pour des services professionnels en rapport avec le prolongement du réseau d'égout sanitaire ainsi que le remplacement de la conduite d'aqueduc existante sur une longueur d'environ 160 mètres entre les numéros civiques 207 et 199 de la route 132 Ouest, le tout tel que présenté dans un document daté du 12 avril 2013 portant le numéro de référence 13-0004-384-1



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

prévoyant des honoraires professionnels de 12 945 \$ avant taxes. Les sommes nécessaires à payer ces honoraires professionnels proviendront du programme TECQ ou du programme PIQM 1.5.

5. **Projet vélo - rang 2 Ouest**

2013-04-145

Il est proposé par monsieur Pierre Beaulieu et unanimement résolu d'autoriser la tenue de l'organisation *Évènement chrono David Veilleux* présentée par monsieur Michel Fugère, pour la tenue d'une série de courses, de type contre la montre, qui se tiendra tous les jeudis de chaque semaine du 25 avril au 27 juin inclusivement. Monsieur Fugère et son organisation doivent s'assurer de la sécurité de l'évènement, en aviser la Sûreté du Québec, obtenir l'autorisation et le consentement des propriétaires adjacents au lieu du départ-arrivée de la course et enfin d'aviser les propriétaires du rang 2 de la tenue de cet évènement qui se déroulera sur le 2^e rang Ouest à Sainte-Luce.

6. **Projet éolien de La Mitis**

L'étude de cet item à l'ordre du jour est reportée à une séance ultérieure.

7. **Embauche d'un laboratoire pour une évaluation environnementale - phase 1 au 31, rue St-Alphonse**

2013-04-146

Il est proposé par monsieur Martin Claveau et unanimement résolu d'octroyer un mandat à la firme *Inspec-Sol* pour une évaluation environnementale de site – phase 1 pour le 31, rue St-Alphonse, le tout tel que proposé dans un document daté du 12 avril 2013 et signé par monsieur Claude Rivard, ingénieur de la firme *Inspec-Sol inc.*, prévoyant des honoraires de 1 500 \$ avant taxes.

8. **Terrains des sinistrés - route 132 Est**

Le secrétaire-trésorier et directeur général fait état de la proposition du ministère des Transports du Québec à l'effet de prendre possession des terrains portant les numéros civiques suivants : 284, 520 et 522, route 132 Est. Pour les cinq autres terrains des sinistrés, il souhaiterait que ceux-ci soient vendus au voisinage. Il est entendu que le directeur général et secrétaire-trésorier verra à les offrir par voie d'offres publiques et que si les terrains ne trouvent pas preneurs, ils seront remis au ministère des Transports du Québec.

9. **Affaires nouvelles**

Il n'y a aucun sujet d'inscrit à cet item de l'ordre du jour.

10. **Période de questions**

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

11. **Fermeture de la séance**

2013-04-147

Il est proposé par monsieur Ovila Soucy et unanimement résolu que la séance du conseil soit et est levée.



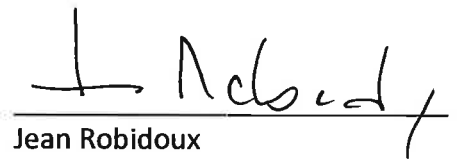
No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

Je, Gaston Gaudreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Gaston Gaudreault
Maire


Gaston Gaudreault
Maire


Jean Robidoux
Directeur général et sec.-trésorier

